



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Collège Aumeunier Michot  
LA CHARITÉ SUR LOIRE



Votre enfant est inscrit au collège Aumeunier Michot. Voici quelques engagements pris par les équipes éducatives (engagements extraits du projet d'établissement 2023/2027).

Afin de maintenir un climat serein propice à la réussite,  
le collège s'engage par exemple :

- à intervenir au plus vite en cas d'intimidation ou de harcèlement en s'appuyant en particulier sur un réseau d'élèves formés.
- à promouvoir une culture de la sécurité en lien avec la brigade de sapeurs pompiers: assistants de sécurité en 6<sup>ème</sup>, cadets de la sécurité en 5<sup>ème</sup>, formations « gestes qui sauvent » et premiers secours.
- à impliquer les élèves dans une démarche globale de développement durable : circuits courts au self, tri des déchets, jardin pédagogique...

Afin de favoriser la réussite de tous,  
le collège s'engage par exemple :

- à accompagner au mieux l'ensemble des élèves à besoins particuliers : SEGPA, ULIS ou élèves bénéficiant d'une aide spécifique : Plan d'Accompagnement Personnalisé (PAP), Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS)...
- à assurer une vigilance face aux situations de décrochage, en proposant si besoin le dispositif de tutorat, de fiche de suivi et d'aide aux devoirs.
- à accompagner les élèves dans la réussite aux examens (Diplôme national du brevet général ou professionnel et certificat de formation générale) en organisant des épreuves blanches et une semaine de révision.

L'intégralité sur projet d'établissement est disponible sur le site du collège : <https://clg-amichot-la-charite-sur-loire.eclat-bfc.fr/>

## Votre enfant est inscrit au collège Aumeunier Michot.

### Sa réussite requiert de votre part une vigilance sur les points suivants :

- Nous vous demandons une attention toute particulière aux outils de communication que sont l'espace numérique de travail « pronote » et le carnet de liaison. Une consultation **quotidienne** de l'un et de l'autre vous permet un suivi de tous les aspects de la scolarité de votre enfant : devoirs, évaluations, emploi du temps...et plus généralement de la vie du collège.
- Nous vous demandons de vous assurer régulièrement que votre enfant dispose en permanence de son carnet de liaison, et plus généralement du matériel indispensable à son travail quotidien : stock de feuilles, colle, blanc correcteur, etc....
- Nous vous demandons à la maison un contrôle quotidien du travail exigé de votre enfant via « pronote » et vous suggérons d'encourager les efforts consentis tout au long de l'année. Nous vous rappelons à ce propos que le dispositif « devoirs faits » ne signifie pas que tous les devoirs sont nécessairement faits de retour à la maison. Il reste toujours au moins des leçons à apprendre ou à réviser.
- A toutes fins utiles, nous rappelons que le téléphone portable au collège doit, sans exception, être éteint et rangé dans le sac.

